

Motion du groupe Les Verts - vert'libéraux (VVL)

Desserte du Pâquier en transports publics

Sous réserve de l'entrée en vigueur du nouveau coefficient fiscal, le Conseil communal est chargé de combiner les transports scolaires pour le village du Pâquier avec un transport public.

Concrètement, le budget alloué actuellement au transport privé des élèves du Pâquier sera investi par la Commune dans le financement, aux horaires adéquats, soit du prolongement de la ligne 422 au moins jusqu'au Pâquier, soit de la mise en place d'un transport public similaire. Ce budget sera complété de manière à ce que la desserte se fasse également hors des périodes scolaires.

Pour le groupe VVL
Alain Lugon